

Les technologies

Antivandalisme



Une installation d'éclairage soumise au vandalisme ou aux agressions extérieures peut avoir de nombreuses conséquences :

- Une insécurité des personnes et des biens due à l'interruption de la lumière,
- Un surcoût financier dû à la maintenance supplémentaire et au renouvellement des investissements,
- Un impact sur l'environnement lié à la réduction du cycle de vie des produits.

Depuis 1986 Sécurlite développe des luminaires antivandalisme et des solutions d'éclairage de longue durée afin de réduire le coût de la maintenance dans les bâtiments et espaces publics.

Parce qu'un luminaire est un investissement et non un produit consommable.

La résistance au vandalisme des produits Sécurlite repose sur :

- La résistance aux chocs provoqués ou accidentels,
- La résistance à l'arrachement (antipendaison),
- L'ouverture sécurisée (vis spéciales).

En option, les luminaires Sécurlite peuvent aussi présenter une résistance accrue à la flamme, aux graffitis, aux UV (pays tropicaux) et à la corrosion en environnement marin.

Les matériaux utilisés :

- L'acier, l'aluminium et l'inox,
- Le polycarbonate et le Duroflam®.

Les outils spéciaux :

Les outils spéciaux sous forme d'inserts ou de clés spéciales sont à commander séparément.

Des tournevis porte-inserts et des outils supplémentaires peuvent également être commandés selon le tarif en vigueur. Sur demande, des visseries spéciales peuvent être étudiées.



Résistance aux chocs
Antivibrations



Résistance à l'arrachement
Antipendaison



Vis antivandalisme



Résistance à la flamme



Résistance aux graffitis



Les classifications de résistance au vandalisme.

Indice IK de résistance aux chocs mécaniques (EN 62262).

La norme EN 62262 prévoit une résistance maximale de IK11 = 50 joules.

Sécurlite ajoute des IK11+ qui ont une résistance supérieure comme précisé dans le tableau ci-contre.

Résistance aux chocs	Masse / Hauteur de chute
IK 1 / 0,140 joule	0,25 kg : 56 mm
IK 2 / 0,20 joule	0,25 kg : 80 mm
IK 3 / 0,35 joule	0,25 kg : 140 mm
IK 4 / 0,50 joule	0,25 kg : 200 mm
IK 5 / 0,70 joule	0,25 kg : 280 mm
IK 6 / 1 joule	0,25 kg : 400 mm
IK 7 / 2 joules	0,50 kg : 400 mm
IK 8 / 5 joules	1,70 kg : 300 mm
IK 9 / 10 joules	5 kg : 200 mm
IK 10 / 20 joules	5 kg : 400 mm
IK 11 / 50 joules	10 kg : 500 mm
IK 11+ / 80 joules	10 kg : 800 mm
IK 11++ / 100 joules	10 kg : 1000 mm
IK 11++ / 120 joules	15 kg : 800 mm
IK 11++ / 150 joules	15 kg : 1000 mm

Indice VK[®] de résistance au vandalisme.

L'indice VK[®] permet de mieux caractériser les luminaires antivandalisme : il intègre la résistance mécanique au-delà de IK10, ainsi que les autres caractéristiques de résistance au vandalisme.

Par exemple un luminaire résistant à 50 joules, anti-arrachement, équipé de vis inviolables est VK35.

Classement des produits par indice VK[®] : voir page 186.

Indice VK [®]	1 ^{ère} position	2 ^e position	(3 ^e position)
0	< 10 joules	pas de protection	pas de protection
1	10 joules (*)	visserie standard	résistance à la flamme
2	20 joules (*)	visserie antivandalisme (ou fermeture sécurisée)	résistance aux graffitis
3	50 joules (*)	anti-arrachement	résistance UV renforcée (tropicalisation)
4	80 joules	anti-arrachement + visserie standard	résistance à l'environnement marin
5	100 joules	anti-arrachement + visserie antivandalisme	-
6	120 joules	antipendaison + visserie antivandalisme	-
7	150 joules		-

En raison de leurs caractéristiques les luminaires antipendaison sont également anti-arrachement.

Le chiffre en 3^{ème} position est facultatif.

() Valeurs normalisées selon EN 62262 : voir indice IK*